

**ASSOCIATION DU FORT
ET DE LA BATTERIE DES AYVELLES**

16 ZA du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ET

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt - ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION DU FORT
ET DE LA BATTERIE DES AYVELLES**

16 ZA du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt - ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION DU FORT
ET DE LA BATTERIE DES AYVELLES**

16 ZA du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2009**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association du Fort et de la Batterie des Ayvelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de la fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Reims, le 12 mai 2010

SARL FIDUCIAIRE LHP,



**Représentée par Henri-Pierre PALUS
Commissaire aux Comptes**

Bilan actif

ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	863	863		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	47 281	32 413	14 868	14 243
Autres immobilisations corporelles	78 057	44 439	33 618	48 717
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 700		3 700	3 700
ACTIF IMMOBILISE	129 900	77 715	52 186	66 660
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	178		178	6 097
Autres créances	81 969		81 969	35 489
Divers				
Valeurs mobilières de placement	20 068		20 068	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	108 227		108 227	67 191
Charges constatées d'avance	136		136	149
ACTIF CIRCULANT	213 578		213 578	108 926
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	343 479	77 715	265 764	175 587

Bilan passif

ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 411	5 411
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	31 015	3 268
Report à nouveau		-3 512
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	49 227	31 259
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	85 653	36 428
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>	92 490	72 490
Fonds associatifs avec droit de reprise	92 490	72 490
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	92 490	72 490
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	50 000	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDES	50 000	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 995	22 596
Dettes fiscales et sociales	26 629	35 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 779	8 651
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	218	
DETTES	37 621	66 671
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	265 764	175 587

Compte de résultat

ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Bats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09		du 01/01/08		Simple :	
	au 31/12/09	%	au 31/12/08	%	Variation en valeur	%
	12 mois		12 mois			
Ventes de marchandises	2 898	0,83	2 952	1,09	-54	-1,84
Production vendue	9 697	2,79	14 730	5,42	-5 033	-34,17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	333 804	96,06	252 790	93,09	81 014	32,05
Reprises et Transferts de charge	183 727	52,87	195 744	72,08	-12 017	-6,14
Cotisations	1 094	0,31	1 095	0,40	-1	-0,09
Autres produits	653	0,19	54	0,02	599	NS
Produits d'exploitation	531 873	153,06	467 365	172,10	64 508	13,80
Achats de marchandises	2 457	0,71	1 932	0,71	525	27,15
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	4 042	1,16			4 042	
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	70 981	20,43	74 355	27,38	-3 374	-4,54
Impôts et taxes	3 473	1,00	4 357	1,60	-884	-20,30
Salaires et Traitements	266 563	76,71	270 424	99,58	-3 861	-1,43
Charges sociales	68 361	19,67	67 987	25,03	374	0,55
Amortissements et provisions	16 867	4,85	18 270	6,73	-1 402	-7,67
Autres charges	207	0,06	66	0,02	141	214,16
Charges d'exploitation	432 950	124,59	437 390	161,06	-4 440	-1,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 923	28,47	29 975	11,04	68 948	230,02
Opérations faites en commun						
Produits financiers	500	0,14	576	0,21	-76	-13,20
Charges financières						
Résultat financier	500	0,14	576	0,21	-76	-13,20
RESULTAT COURANT	99 423	28,61	30 551	11,25	68 872	225,43
Produits exceptionnels	12 430	3,58	1 258	0,46	11 171	887,87
Charges exceptionnelles	12 625	3,63	550	0,20	12 075	NS
Résultat exceptionnel	-195	-0,06	708	0,26	-904	-127,59
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser	50 000	14,39			50 000	
EXCEDENT OU DEFICIT	49 227	14,17	31 259	11,51	17 968	57,48
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	48 950		26 279		22 671	86,27
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits	48 950		26 279		22 671	86,27
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	48 950		26 279		22 671	86,27
Total des charges	48 950		26 279		22 671	86,27

*Annexe***Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

Nom de l'Association	ASS DU FORT ET DES AYVELLES
Activité exercée	
Adresse	16 ZAC Du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	265 763	Résultat: Bénéfice	48 133
----------------------------------	---------	--------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

*Annexe***Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Stocks : néant

*Annexe*Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLESExercice clos le 31/12/09

EURO

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifsEngagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

L'association a reçu une subvention exceptionnelle de 50 000 euros du Conseil Général courant décembre 2009 pour le soutien d'une démarche sociale. Les dépenses n'ayant pas été réalisées au cours de cet exercice, une provision pour engagement à réaliser a été constatée pour ce même montant.

Annexe

Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Exercice clos le 31/12/09

EURO

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	862			862
Immobilisations corporelles	124 535	13 146	12 345	125 337
Immobilisations financières	3 700			3 700
Total	129 098	13 146	12 345	129 900
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	862			862
Immobilisations corporelles	61 575	16 867	1 591	76 851
Immobilisations financières				
Total	62 438	16 867	1 591	77 714

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 700		3 700
Actif circulant & charges d'avance	82 283	82 283	
TOTAL	85 983	82 283	3 700

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	84

Annexe

Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Exercice clos le 31/12/09

EURO

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges		50 000		50 000
Provisions pour dépréciation				
Total		50 000		50 000

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 994	8 994		
Dettes fiscales & sociales	26 628	26 628		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 779	1 779		
Produits constatés d'avance	218	218		
	37 620	37 620		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	

*Annexe***Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Fournisseurs	6 964
Dettes fiscales & sociales	6 337
Autres dettes	1 779

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Annexe

Désignation: ASS DU FORT ET DES AYVELLES

Exercice clos le 31/12/09

EURO

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/09	31/12/08
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
468700	Divers - produits à recevoir		2 989,19
Autres créances			2 989,19
518800	Banque - intérêts courus à recevoir	84,80	12,85
Disponibilités		84,80	12,85
Total des produits à recevoir		84,80	3 002,04
Charges constatées d'avance :		31/12/09	31/12/08
486000	Charges constatées d'avance	136,00	149,47
Total des charges constatées d'avance		136,00	149,47
Charges à payer :		31/12/09	31/12/08
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
408100	Fournisseurs - fact. non parvenues	6 964,96	6 725,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 964,96	6 725,45
428200	Dettes provis. pr congés à payer	3 733,00	7 462,01
438200	Charges sociales s/congés à payer	1 118,00	2 001,00
438600	Charges sociales - charges à payer	1 486,59	1 803,07
Dettes fiscales et sociales		6 337,59	11 266,08
468600	Divers - charges à payer	1 779,38	7 790,22
Autres dettes		1 779,38	7 790,22
Total des charges à payer		15 081,93	25 781,75
Produits constatés d'avance :		31/12/09	31/12/08
487000	Produits constatés d'avance	218,00	
Total des produits constatés d'avance		218,00	

Dossier n° 10051

**ASSOCIATION DU FORT
ET DE LA BATTERIE DES AYVELLES**

16 ZA du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt - ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION DU FORT
ET DE LA BATTERIE DES AYVELLES**

16 ZA du Grand Ban

08000 LA FRANCHEVILLE

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de commerce.

Reims, le 12 mai 2010

SARL FIDUCIAIRE LHP,



**Représentée par Henri-Pierre PALUS
Commissaire aux Comptes**